

# Rezé

MAGAZINE

N°89

Juillet - Août - Septembre  
2005

**Vie associative**  
**Le boom des journaux  
associatifs**

**Citoyenneté**  
**Les jeunes s'impliquent**

Les rues  
en chantier, p. 15



**Espaces verts**

# Des parcs à vivre

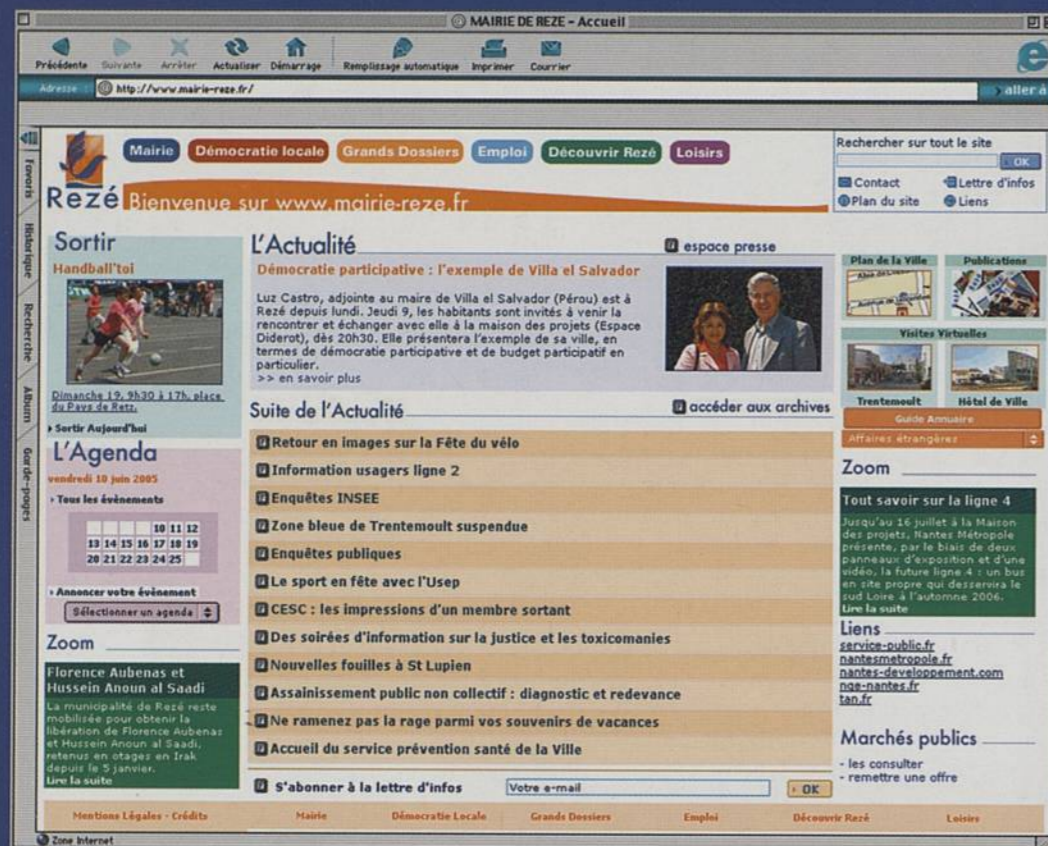
Per\_23-2005\_89

[www.mairie-reze.fr](http://www.mairie-reze.fr)



Pour tout savoir sur la ville, cliquez sur :

**www.mairie-reze.fr**



En 2004, Rezé a obtenu le **Label 3 @@@ Ville Internet** pour le développement de l'Internet local et citoyen. En moyenne, chaque mois, 29 000 personnes se connectent sur le site de la ville.



Informations : 02 40 84 42 59



# Un été sur mesure pour les jeunes

EDITORIAL



Se faire  
des copains  
et passer  
un moment  
convivial.

Partir, rester, découvrir, s'amuser... Il y en a pour tous les goûts cet été pour les jeunes.

En été, ils ont la possibilité de partir, grâce aux séjours proposés par l'Arpej. Les coûts sont calculés en fonction des revenus des parents.

Les jeunes peuvent également participer à des camps internationaux et y côtoyer d'autres garçons et filles, venus d'Irlande ou de Roumanie...

Ces camps sont riches en échanges.

Ceux qui restent sur la commune peuvent participer à des activités diverses, selon leurs goûts, leurs envies, leur quartier. L'Arpej et les centres socioculturels leur proposent différentes activités. Ils y retrouvent des amis, se font des copains et passent un moment convivial, de découverte.

En dehors des structures de loisirs, des rendez-vous festifs permettent d'écouter des concerts, de danser, d'apprécier un spectacle pyrotechnique. C'est le cas de Scopitone, des Trentemouzicales, du feu d'artifice tiré le 13 juillet, plaine du Chêne Gala...

Les jeunes peuvent également profiter des équipements et des services, notamment de la piscine qui est gratuite durant les vacances pour les moins de 18 ans.

Dans les quartiers, des installations se prêtent au jeu : paniers de baskets, buts de foot... pour organiser des matchs entre copains, entre voisins.

Ils peuvent également profiter des parcs et espaces verts, pour taper dans un ballon, s'échanger un freesby...

Les plus jeunes sont invités à profiter des aires de jeux installées pour eux à l'entrée des prairies de Sèvre, sur le parking de la Barbonnerie.

Alors, passez un bon été, actif !

Gilles Retière, Maire.

## 7 AGENDA

Les rendez-vous culturels

## 8 et 9 LOISIRS

Les loisirs proposés par l'Arpej

## 10 ÉCONOMIE

Ce qui bouge dans l'économie

## 11 SECURITÉ

Être tranquille cet été

## 12 et 13 CONSEILS MUNICIPAUX

Des 18 mars et 13 mai

## 14 et 15 TRANSPORTS

Lignes 2 et 4

Les rues en chantier

## 16 AGENDA 21

Économiser l'énergie en mairie

## 17 ESPACES VERTS

Des parcs à vivre

## 21 ENFANCE

L'accueil périscolaire

## 22 et 23 VIE ASSOCIATIVE

Le boom des journaux associatifs

Le forum des associations

## 24 et 25 CITOYENNETÉ

Les jeunes s'impliquent

La loi 1905

## 26 et 27 DÉMOCRATIE LOCALE

Espaces publics du Château

Cœur de quartier Blordière

## 31 SANTÉ

Une aide pour les polyhandicapés

Retrouvez Rezé-Magazine sur le site web : [www.mairie-reze.fr](http://www.mairie-reze.fr)Adressez votre courrier électronique à : [administration@mairie-reze.fr](mailto:administration@mairie-reze.fr)Photo de couverture : les loisirs de plein air.  
Photo composée avec le concours de personnes volontaires.

Rezé magazine n°89, Juillet-Août-Septembre 2005

Responsable de la publication : Dominique Mérel - Première adjointe

Directeur de la communication : Jacques Lamy

Rédactrice en chef : Michèle Le Goff.

Journaliste : Laurent Billaud. Photos : Thierry Mézerette.

Mots fléchés : Philippe Imbert. BD: Eric Le Brun

Ont participé à ce numéro : Laurence Couvrant, Benjamin Reverdy,

Thierry Goussin.

Maquette : Le Square Deshoulières

Impression : CID.

Régie publicitaire : GECOP.

Tirage : 20 000 exemplaires

Contact Rézé-Magazine : Hôtel de Ville - BP 159

44403 Rézé Cedex - 02 40 84 43 00

Imprimé sur du papier recyclé Cyclus  
fabriqué à 100 % à partir de vieux papiers.

## T R A V A U X



## École de Ragon

Les enfants découvriront à la rentrée leur nouvelle bibliothèque, d'un accueil périscolaire et d'un centre de loisirs. Depuis le printemps ils déjeunent déjà dans un nouveau restaurant scolaire et, à la fin de l'année, ils pourront profiter d'une salle polyvalente. La bibliothèque et la salle polyvalente seront ouvertes au public ■

## Théâtre

Le chantier du théâtre progresse. L'établissement devrait ouvrir ses portes d'ici le début de l'année prochaine ■

## Hangar en terre crue

La construction du hangar en terre crue se poursuit à la Classerie, près des serres municipales, avec l'équipe du chantier d'insertion Trajet ■

Aménagements  
du Port-au-blé

La crèche du Port-au-Blé ouvrira ses portes à 25 enfants en 2006. Elle est construite, à l'angle des rues Zola et Malraux, près du rond point Raballand, selon une démarche de Haute qualité environnementale : murs en briques alvéolées (très isolantes car emprisonnent l'air), eau chauffée par énergie solaire...

Avec l'ouverture de l'avenue André Malraux, la Ville peut aménager une zone de 3ha, comprise entre la rue de Port-au-Blé, la rue Émile Zola, le boulevard André Malraux et la voix ferrée. Il est ainsi envisagé d'agrandir et de reconstruire l'école, de créer un parc et, d'abord, de construire un gymnase ■



## Accueil Hôtel de Ville

L'accueil de la mairie est équipé d'un sas d'accès, plus adapté aux personnes à mobilité réduite que le précédent système. Dorénavant, c'est le passage devant une cellule qui déclenche l'ouverture (il n'est plus nécessaire d'appuyer sur un bouton) ■

Assainissement public  
non collectif

Un nouveau service de Nantes Métropole diagnostique les installations d'assainissement non collectif. Cela permet de dresser un état des lieux et, surtout, de repérer les pollutions éventuelles et/ou les problèmes de salubrité publique. Les propriétaires seraient, en ce cas, tenus d'engager une réhabilitation. Cette action est menée par le tout nouveau service public d'assainissement non collectif (Spanc). Les usagers d'une installation autonome s'acquitteront désormais d'une redevance qui finance ce service. Tout comme les usagers raccordés à l'assainissement collectif paient une redevance spécifique. Renseignements : Pôle Loire et Sèvre au 02 40 13 84 00 ■

## Ne ramenez pas la rage

En voyage, dans des pays où sévit la rage, certaines précautions sont à prendre. Ne pas entrer en contact avec un chien ou un chat errant. Une griffure, une morsure ou un simple coup de langue sont suffisants pour transmettre la rage (contacter les autorités sanitaires locales). Ne pas ramener en France ou en Europe un animal qui ne satisfait pas aux exigences sanitaires. Tout chien ou chat en provenance de pays où la rage n'est pas maîtrisée, doit être identifié, vacciné et avoir subi une prise de sang pour vérifier sa protection contre la rage au moins 3 mois avant son arrivée dans l'Union européenne. Tout chien ou chat voyageant dans l'Union européenne avec son propriétaire ou à titre commercial doit être identifié, vacciné et être accompagné d'un passeport européen (fourni et rempli par un vétérinaire).

En savoir plus : Direction départementale des services vétérinaires ou [http://agriculture.maapar1.agriculture.gouv.fr/spip/IMG/pdf/qr\\_140105.pdf](http://agriculture.maapar1.agriculture.gouv.fr/spip/IMG/pdf/qr_140105.pdf) ■

Le temps pour toit  
Un logement pour  
des services

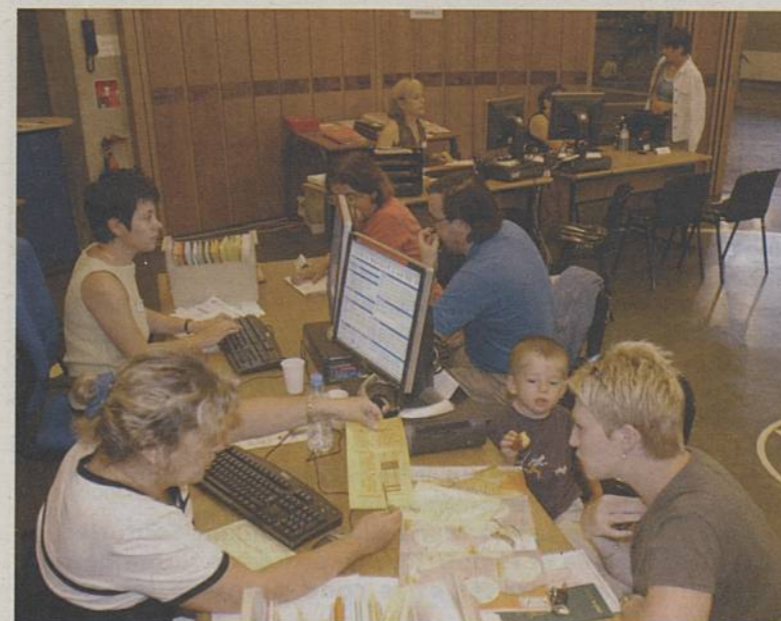
L'association « Le temps pour toit » met en relation des étudiants, apprentis, jeunes salariés et précaires en recherche de logement avec des personnes isolées. Ces dernières hébergent les premiers, en échange d'une présence et de menus services : courses, entretien du jardin, garde des enfants... L'association se charge d'étudier les profils pour réaliser des binômes pertinents, de mettre les personnes en contact, d'établir un contrat entre elles et de suivre la « cohabitation ». Le temps pour toit, 61 rue Jean Émile Laboureur 44 000 Nantes. Tel : 02 40 29 14 82. [www.letempspourtoit.fr](http://www.letempspourtoit.fr) ■

n°vert pour les pollutions  
olfactives et sonores

0805 666 998. C'est le n° à composer pour signaler une nuisance olfactive provenant de l'usine Mainguet ou sonore, liée au trafic aérien de l'aéroport Nantes Atlantique. Il s'agit d'un n° vert : le coût de l'appel est pris en charge par la Ville. L'interlocuteur est le service réglementation de la Ville (de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30), ou un répondeur (pour laisser son message) en dehors des horaires d'ouverture. La ligne est ainsi ouverte 24h/24 et 7j/7 ■



## Guichet unique de rentrée scolaire



Traduction concrète de l'engagement des élus en faveur du développement durable, l'Agenda 21 de la ville avait inscrit à son programme d'actions la mise en place d'un guichet unique de rentrée scolaire. Objectifs : faciliter les démarches administratives, offrir à chacun de mieux s'organiser et de « prendre le temps de vivre ». Après une première expérience réussie l'an dernier, le projet est reconduit et sa durée d'ouverture étendue.

Ce guichet sera donc ouvert dans un même lieu, aux dates et horaires suivants : vendredi 2 septembre de 9h à 12h et de 14h à 19h, samedi 3 septembre de 9h à 12h, à l'Hôtel de Ville (salle Moyano). Seront présents : l'accueil de la mairie (carte d'usager), la Caisse des écoles (accueil périscolaire et restauration scolaire), l'ARPEJ (centres de loisirs du mercredi). Une garderie surveillée pour les enfants et un « espace goûter » seront mis en place. Penser à se munir du numéro d'allocataire CAF. Renseignements : 02 40 84 43 84 ■

## Question à une élue

*La Ville met en place des pédibus pour les enfants du groupe scolaire Ouche-Dinier et de l'école Jean-Jaurès. En quoi cela consiste-t-il ?*

**Nadine Bihan, conseillère municipale, chargée du développement de la démocratie participative et de la sécurité routière :**



Le pédibus est un groupe d'enfants encadrés par des parents, qui relie, à pied, les domiciles à l'école. Il suit un parcours défini : la ligne de ramassage. Un questionnaire distribué aux parents au printemps a permis de déterminer le parcours qui sera sécurisé et balisé. C'est un itinéraire précis, le plus direct et rapide possible. Le pédibus doit

être pratique et ponctuel (à heures fixes). Plusieurs parents se relaient, chaque jour, pour accompagner les enfants. Le pédibus est bien sûr gratuit.

Cette initiative offre une alternative au déplacement en voiture. C'est aussi un moment convivial passé au grand air avant d'aller à l'école ou sur le chemin du retour. Cela permet enfin aux enfants de prendre des repères dans leur quartier : ils apprennent à s'orienter.

Question assurance, tout a été prévu. Les enfants sont couverts par leur assurance scolaire - extra-scolaire. Les accompagnateurs, quant à eux, sont couverts par l'assurance de la Ville pour les dommages causés à un tiers. Pour les dommages corporels dont ils peuvent être victimes, l'assurance de la Ville peut également les couvrir. Le pédibus, a été préparé avec les élus, la mission agenda 21, le service éducation, les directeurs d'écoles et, surtout, avec des parents d'élèves (FCPE). Il sera mis en place cette année (2005-2006) pour les élèves du groupe scolaire de l'Ouche-Dinier et de l'école Jean-Jaurès ■

## Plan de protection des arbres

Certains espaces boisés font partie intégrante du patrimoine végétal rezéen. Ainsi, à l'ouest de la commune, sur les quartiers de la Piroterie, du Clos des Îles et de la Classerie, on trouve des traces de l'ancien bocage qui marquait encore le paysage il y a 20 ans. Pour préserver ces boisements de l'abattage ou d'un élagage trop sévère, la Ville met en place un plan de protection des arbres, qui consiste essentiellement à les repérer comme espaces boisés classés et arbres ou espaces boisés à protéger. Ces terrains seront inconstructibles et une autorisation du maire sera nécessaire pour chaque coupe envisagée. À l'automne, la modification du POS (Plan d'occupation des sols), nécessaire pour entériner ce classement, fera l'objet d'une enquête publique. Elle sera effective, après approbation par le conseil communautaire, à la fin de l'année ■

## Chantier de fouilles à St-Lupien



Les fouilles ont repris sur le site de St-Lupien. Le chantier est ouvert au public chaque jeudi, à 17h30, jusqu'au 8 juillet. Sur place, l'équipe de professionnels\* en charge des fouilles associe à son travail une vingtaine d'étudiants en archéologie de l'université de Nantes, dans le cadre d'un chantier-école. Ensemble, ils cherchent où passait le fleuve à l'époque gallo-romaine, quel était le niveau de l'eau, quelles étaient la faune et la flore ou encore jusqu'où arrivaient les entrepôts. Ils pré-

lèvent des sédiments sur l'ancien lit du fleuve, dégagent un mur et fouillent de petites parcelles à la truelle, jusqu'à début juillet. Ensuite il faudra analyser les résultats.

\* *L'archéologue municipale, un céramologue, un maître de conférence ainsi que des chercheurs du CNRS et des universités de Nantes et d'Angers.*

**Renseignements : 02 40 84 43 96 ■**

## Des repas pour les enfants allergiques

Dès la rentrée, les restaurants municipaux vont proposer des plats spécifiques aux enfants qui souffrent d'allergies alimentaires complexes. Arachide, œufs, lait, poisson... La liste des denrées susceptibles de provoquer des allergies est longue. Jusqu'à présent, la Ville proposait aux enfants souffrant d'allergies alimentaires dites simples des plats de remplacement. Mais, pour les allergies complexes, les plats étaient fournis par les familles. La restauration municipale les stockait et les réchauffait. Cela concernait 9 enfants l'année dernière. Dès la rentrée, les repas de ces enfants (souffrant d'allergies complexes), seront fournis par une société spécialisée, Oredia. Ils seront facturés sur la base d'un repas classique de la cuisine municipale, en fonction du quotient familial. La différence de prix sera prise en charge par la Ville.

**Renseignement : 02 40 84 43 84 ■**



## Morts en déportation et fusillés au procès des 42



**La Ville prend part au devoir de mémoire et rend hommage aux Rezéens décédés dans les camps et à ceux fusillés lors du procès des 42.**

**La Ville a érigé une stèle en granit vert en mémoire des 28 Rezéens morts en déportation. Elle se trouve à l'intersection des rues des Déportés et Augustin Mouillé. 45 Rezéens ont été déportés dans des camps lors de la seconde guerre mondiale, essentiellement pour des actes de résistance ou pour leur appartenance politique. 28 d'entre eux (dont une femme) y ont trouvé la mort.**

**Une plaque commémorative, apposée au théâtre, rend hommage aux 14 Rezéens fusillés lors du procès des 42.**

**En gravant leurs noms dans la pierre, la Ville reconnaît ces hommes, les honore et les inscrit dans la mémoire communale.**

**Enfin, le 8 mai, a été inaugurée la rue Marie-Claude-Vaillant-Couturier, du nom de cette résistante déportée et témoin lors du procès de Nuremberg. La rue se situe entre celle des Déportés et le rond point de la Cadoire (quartier de la Coquetière) ■**

# À découvrir



### Sortir

#### Festival Scopitone

Musique, image et art numérique : le festival Scopitone déboule à Rezé et à Nantes, les 30 juin, 1<sup>er</sup> et 2 juillet. Sur deux jours et trois nuits, concerts, spectacles et performances autour de la création multimédia vont s'enchaîner.

À la Trocardière, de 19h à 5h, le public aura accès à quatre lieux de performance. La Scène centrale, entourée de 10 écrans géants, sera consacrée aux concerts, live électro, Dj's et Vj's. À l'extérieur, un chapiteau pourra accueillir jusqu'à 1000 personnes. Deux espaces seront spécifiquement réservés aux arts visuels. En journée, le festival prend ses quartiers aux Ateliers et chantiers de Nantes. On pourra y découvrir et se familiariser avec les nouvelles pratiques qu'offre l'outil numérique. Informations au 02 51 806 290 ou sur le site [www.scopitone.org](http://www.scopitone.org)

**Du 30 juin au 2 juillet, Halle de la Trocardière, Ateliers et chantiers de Nantes.**



#### Feu d'artifice

Le traditionnel et incontournable feu d'artifice de la fête nationale sera tiré au-dessus de la plaine du Chêne-Gala, le mercredi 13 juillet. Un bal, avec l'orchestre Capitole, ouvrira la soirée à 21h. Le spec-

taclé pyrotechnique sera d'inspiration latino et débutera à 23h. Le bal reprendra après.  
**Vendredi 13 juillet, dès 21h, plaine du Chêne Gala. Gratuit.**

#### Les Trentemouzicales

C'est la 10<sup>ème</sup> édition de cette soirée musicale et festive. Cette année, c'est l'ethno rock qui est à l'honneur. Parmi les groupes invités, une formation locale et le groupe Santa Macairo Orkestar. La soirée a été concoctée, cette fois encore, par des jeunes. Mais les adultes sont aussi invités. C'est un repas avec grillades qui ouvrira les festivités.

**Mardi 30 août sur le parking près de la Loire (parking relais qui accueille le marché bio) de 19h30 à 23h30.**

#### Journées du patrimoine

Cette année, les journées européennes du patrimoine ont pour thème : « j'aime mon patrimoine ». La Ville a choisi de se pencher, en particulier, sur son architecture contemporaine et sur l'archéologie. Des circuits guidés ou libres seront proposés au public sur la commune. Cette manifestation est organisée par la Ville avec le concours de nombreux partenaires. Programme disponible en mairie en septembre.

**Samedi 17 et dimanche 18 septembre. Gratuit.**  
**Renseignements : 02 40 84 43 84.**

#### Les régates de Trentemoult

C'est le 25 septembre que les voiliers glisseront devant Trentemoult. Durant toute la journée (dès 10h environ), dériveurs, avirons et habitables se laisseront admirer depuis le quai. Organisées par le Centre nautique Sèvre et Loire, les régates de Trentemoult se disputent en trois manches et rassem-



blent entre 50 et 80 bateaux. Les Trompettes du Mozambique (cuivres) rythmeront la manifestation.  
**Dimanche 25 septembre, dès 10h, quai de Trentemoult. Gratuit.**

### Écouter

#### SAT



Le groupe de Hip Hop local a sorti, en avril, un cd deux titres (avant l'album qui sortira cet hiver) : « Solid'Libre », influencé par la soul et le jazz. Label : Beat Playerz (Why Not MC).

### Lire

#### La Maison Radieuse, Le Corbusier architecte

La Ville a édité en juin un livre consacré à la Maison Radieuse, avec des photos d'Alain Guillard : « La Maison Radieuse, Le Corbusier architecte ». Les photos donnent à voir l'immeuble, dans sa logique de construction particulière. Le livre décline des vues intérieures et extérieures et rend compte d'une ambiance propre à la Maison Radieuse. Les illustrations sont accompagnées de citations de Le Corbusier et d'un texte sur l'histoire de la Maison Radieuse.

#### Le visiteur du soir

Hubert Ben Kemoun. Moral en-dessous de zéro pour Agathe : Jérémie ne lui accorde même pas un regard. Ce n'est pas le feuillet à l'eau de rose que

regarde son père qui la consolera. Encore moins ce crapaud à l'air mielleux qui fait irruption dans le salon !  
**Nathan poche / 11 ans et plus, collection C'est la vie !**



#### Êtes-vous bien mes vrais parents ?

**Hubert Ben Kemoun et Régis Fallier.**

Mon copain Farid m'a dit : « tu as les yeux bleus alors que ta mère a les yeux verts et ton père les yeux marron. Tes parents ne sont donc pas tes vrais parents ! »  
**Nathan poche / 6-8 ans, collection C'est la vie !**

#### Fermeture des bibliothèques

• **du 12 au 30 juillet pour la bibliothèque La Noëlle,**  
• **du 2 au 20 août pour la médiathèque Diderot.**  
**Les samedis de juillet et d'août, la médiathèque Diderot fermera à 17h au lieu de 18h.**

### S'informer et échanger

#### • Café-débat-citoyen

(Voir page citoyenneté)  
**Café-débat-citoyen, vendredi 2 septembre, à partir de 20h, Halle de la Trocardière. Gratuit.**

#### • Forum des associations

**Samedi 3 septembre, Halle de la Trocardière. Gratuit.**

#### ARC : Saison 2005-2006

L'ARC, scène conventionnée voix, proposera, lors de la prochaine saison, une quarantaine de spectacles : chansons, musique du monde, musique baroque, nouveau cirque, spectacles jeune public. L'avant programme sera disponible en juillet. Le programme début septembre. Ouverture de la billetterie, début septembre.  
**Renseignements : 02 51 70 78 00.**



3 - 25 ANS

# Sortez, c'est l'été

Tout au long de l'été, l'Arpej propose aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes des animations, mini-camps et séjours. Quelques exemples.



## À nous le studio

Durant tout l'été, les jeunes de 13 à 17 ans sont aux manettes de Tonic FM. La radio du Pôle jeunesse de Pont-Rousseau émet de 14h à 18h. Le matin est consacré à la préparation des interviews, des jingles... Un studio mobile permet aux reporters en herbe de sortir sur le terrain, en journée. Chacun peut expérimenter les facettes du média : reportage, direct, montage,

prise de son... Mickaël vient « plus pour l'aspect technique ». « On gère la table de mixage, on met les CD ». Mélanie, qui « écoute beaucoup la radio », apprécie la liberté d'expression et « la bonne ambiance ». Les jeunes sont le plus souvent à l'origine des sujets abordés et de la programmation musicale. Des choix à découvrir sur le 101.3 FM.

## Vie de château à La Pinelais

Les derniers enfants à séjourner à La Pinelais (lire en pages Brèves) participeront cet été à une création collective. « L'idée est de garder un souvenir et de laisser une trace de ce lieu », explique Bérengère Allard, qui encadre les séjours du mois d'août pour les 4-10 ans. L'ambiance vacances de plein air, que beaucoup d'enfants retrouvent d'une année sur l'autre, est toujours

aussi appréciée. Les journaux de bord tenus par certains groupes, les étés précédents en témoignent. Extraits. « Le matin, un groupe a fait du poney, d'autres ont décoré le château. On a aussi fait une balade en forêt. » « Certains ont nourri les animaux. » « L'après-midi, nous sommes allés à la plage. » Et le soir ? Le premier jour, « on a fait une veillée pour connaître nos prénoms », un autre soir « une veillée pyjama » et une boum pour terminer. Le vendredi, « on a joué une dernière fois



avec nos animateurs. Enfin, nous avons pris le car pour retrouver papa et maman, c'était déjà fini. ».

## Jeunes d'Europe

Les échanges interculturels font avancer l'Europe. Une dizaine de jeunes de la commune, âgés de 16 à 17 ans, accueillent, du 18 au 29 juillet, des garçons et des filles de leur âge venus de Slovaquie, d'Irlande, de Roumanie, d'Italie et de Finlande. Ils ont choisi comme thème pour cette rencontre « Les droits et devoirs des jeunes en Europe ». Huit ateliers d'expression et de création (vidéo, radio, arts plastiques, théâtre, cuisine...) serviront de support à la réflexion sur le droit à la différence, la découverte et le respect des autres. Le planning est chargé pour les 74 participants de ce camp international, hébergés en Auberge de jeunesse à Nantes. Un rallye citoyen, un jeu de piste (à Nantes), un tournoi sportif sur le quartier du Château, des rencontres avec des associations de défense des droits de l'homme et des enfants Sarahouis les attendent. Sans oublier une journée sur la côte.

## Un projet pour cet été ?

Un projet pour vos vacances ? L'Arpej prête du matériel, dispense des conseils, fournit de la documentation et alloue une aide financière aux 15-25 ans qui souhaitent monter un projet. Et c'est encore possible pour cet été puisque le jury se réunit toutes les semaines en juillet et août. En 2004, l'Arpej a soutenu 15 projets impliquant 72 jeunes : échanges culturels et solidaires (Togo, Liban), vacances (séjours ski ou mer), création (cinéma, musique) ■

## Au choix



### Les centres de loisirs 3/13 ans

**Le Port au Blé** 8, rue du Port au Blé  
**Le Chêne Gala** 99, rue JB Vigier  
**La Robinière** Rue des Poyaux  
**Les Visiteurs** Allée de Provence  
**Tour du monde en 80 sports**  
 Gymnase des Cités Unies  
**Le Club Houba** 19 bis, rue Pierre Brossolette

### Les centres de vacances 4/12 ans

**Cap sur Piriac !** Piriac sur mer (44)  
**En pleine nature** La Pinelais Saint-Père-en-Retz (44)  
**Ferme et Nature** La Pinelais  
**La vie de Château** La Pinelais  
**Escapade à St-Vincent**  
 Saint-Vincent-sur-Oust (56)  
**Grandeur Nature** St-Vincent-sur-Oust  
**A la découverte de la montagne**  
 Lou Bercaill Ste-Marie-de-Campan (65)

### Les mini-camps de vacances 10/13 ans

**C'est pas sorcier !**  
 Noyant la Gravoyère (49)  
**L'aventure au galop**  
 Centre équestre de Plessé (44)  
**Potier junior** Le Fuilet (49)  
**Ça roule pour toi !**  
 St-Vincent-sur-Oust (56)  
**Au fil de l'eau...** St-Vincent-sur-Oust  
**C'est quoi ce cirque ?** Saint-Philbert (44)  
**Jette toi à l'eau !** St-Vincent-sur-Oust  
**Bol d'air !** St-Philbert  
**Voyage au cœur de l'archéologie**  
 St-Philbert  
**Ca flotte pour toi !** Telgruc (29)

### Les mini-camps 13/16 ans

**Les plages du débarquement** Caen (14)  
**L'aventure au galop**  
 Centre équestre de Plessé (44)  
**Voile Aviron** Golfe du Morbihan (56)  
**Motocross** Saint-Savinien (17)  
**Kayak** Telgruc (29)  
**Chasseur d'image**  
 St-Vincent-sur-Oust (56)

### Les séjours en France 13/16 ans

**Pen ar bed : le bout du monde**  
 Telgruc (29)  
**Telgruc, c'est ton truc ?!** Telgruc  
**Festival d'Avignon** (84)  
**Mob Roots** Camp itinérant en Bretagne  
**Destination Surf** St-Denis-d'Oléron (17)  
**Nature et loisirs**  
 St-Julien de Lampon (24)

### Été Jeune Tonic ! 13/25 ans

**Aide à l'initiative des jeunes de 15-25 ans**  
**Mécakit** Pôle jeunesse Ragon  
**Va y avoir du sport !** PJ du Château  
**Activités nautiques** PJ du Jaunais  
**Multimédia-mania** PJ Pont-Rousseau  
**Info jeunesse et point cyb'**  
 PIJ Rezé Centre

### L'INTERNATIONAL

**Gérone, Espagne** - L'expression sous toutes ses formes  
**Rezé** - Droits et devoirs des jeunes en Europe  
**Amélia, Italie** - De l'Europe de l'Est à l'Europe du Sud  
**Stara Bystrica, Slovaquie**  
 Echange multiculturel

Savoir s'il reste des places et renseignements : ARPEJ-REZE Hôtel Grignon Dumoulin, Place JB Daviais • Tél : 02 40 84 43 88

# Ce qui bouge dans l'économie.

## Chez Emilio.

Ouvert en février, entre Saint-Paul et les Trois moulins, l'Emilio propose 32 sortes de pizzas à consommer sur place ou à emporter. Anciennement moniteur d'auto-école à la Montagne, Arno, 33 ans, prépare, outre les grands classiques du genre, quelques spécialités originales, telles la pizza arménienne au bœuf ou la créole.



Le midi, du mardi au vendredi de 11h30 à 14h et le soir, du mardi au dimanche de 18h30 à 22h.  
52bis, rue Aristide-Briand.  
Tél. 02 40 97 31 98 ■

## Coiffure Deniaud.

En avril, le salon de coiffure Deniaud a fêté ses 30 ans. Les ciseaux sont passés, il y a trois ans déjà, des mains du père (Gérard Deniaud) à celles de sa fille (Frédérique Lallemand) et de son associé (Pascal Chagneau).

75 avenue de la Libération du mardi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 8h à 16h.  
Tel : 02 40 75 95 80 ■

## Continent du vin.

Continent du vin est spécialisé dans l'importation et la distribution de vins d'Afrique du Sud. Basée dans la pépinière d'entreprises Rezé-Créatic, la société a été créée il y a un an,



par un ingénieur œnologue. David Champain a visité plus de 200 domaines. Il en a sélectionné 4 et une vingtaine de références. « Partagée entre le classicisme européen et l'influence du nouveau monde, la viticulture du Cap offre un visage aux multiples facettes qui méritent découverte ou redécouverte », commente l'œnologue.

2 rue R Schuman.  
02 40 65 62 53 ■

## La cabane à perles.

Dans la boutique de Christine Gicquel, on fabrique soi-même sa bague, son collier, son bracelet. « Nous ne vendons pas de produits finis mais des perles à l'unité que nous achetons à l'étranger (Inde ou le Maroc) où nous nous fournissons directement auprès de petits producteurs. » L'autre originalité de la Cabane, ce



sont les conseils des employés et les ateliers animés le matin et l'après-midi. Au bout d'1h30 et pour 4,50 € (+ les perles) le client en ressort généralement avec le bijou de ses rêves, fabriqué de ses propres mains.

70 r Jean Jaurès.  
Tél. 02 40 35 53 84 ■

## WLCH Production.

Installé depuis novembre, dans le quartier de la Basse-Île, WLCH Production est spécialisé dans l'impression numérique de petits et de grands

formats : affiches, kakémonos, lettrages adhésifs pour les vitrines... L'entreprise réalise également des stands d'exposition. La société occupe un hangar entièrement rénové et emploie trois salariés. « Nous avons fait beaucoup d'efforts pour en faire un endroit sympa, et créer une ambiance qui évoque les studios de création graphique » explique Patrick Font. Le gérant possède une longue expérience du métier, exercé à Paris puis à Nantes.

6, rue du Seil.  
Tél : 02 40 26 48 89 ■



## EMPLOI

# Ils cherchent un job

**Au 31 décembre 2004, la Direction départementale du travail et l'Agence d'études urbaines recensaient 2078 demandeurs d'emploi sur la commune. Qui sont-ils et que cherchent-ils ?**



Alain Brouillet, directeur de l'agence ANPE, explique que « sur la commune, les demandeurs d'emploi ont, dans l'ensemble, un niveau CAP et ce sont majoritairement des femmes. Or le

champ de recherche de ces dernières est beaucoup plus restreint. La moitié de celles qui viennent nous voir s'inscrit sur trois métiers (services administratifs, services aux personnes et vente) tandis que la moitié des hommes s'inscrit sur neuf métiers ».

Aux cadres, l'association Cadr'action préconisait, à l'occasion d'un forum en avril, trois orientations : travailler pour plusieurs employeurs en même temps, accepter les missions de courte durée, formatrices et, éventuellement, opter pour le télétravail (à condition de savoir s'organiser).

Sophie Talneau, elle, a fait de sa recherche d'emploi, et de ses mésaventures, un livre. « On vous rappellera ». La jeune femme, diplômée niveau bac +5, au RMI depuis 4 ans, y relate son parcours avec force anecdotes et humour... noir. Éditions Hachette Littératures, collection Société ■



La municipalité met en place l'Opération Tranquillité Été pour ceux qui restent et la Police Nationale propose Tranquillité Vacances pour ceux qui partent. Deux dispositifs complémentaires.

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ

# Des vacances sereines

Comme tous les ans, la question se pose... Comment partir en vacances l'esprit serein ? Cette année à nouveau, police et mairie mettent l'accent sur la prévention. Avec comme cible principale : le cambriolage. Depuis quelques années, le Ministère de l'Intérieur met en place l'Opération Tranquillité Vacances durant les mois de juillet et d'août. Un dispositif pris en charge sur la commune par la police nationale : « Quand les personnes connaissent leur date de départ en vacances, elles peuvent venir au commissariat où elles remplissent une fiche ». Les patrouilles surveillent les logements au cours de leurs tournées », explique le Major Bailly. Ainsi, l'année dernière, 390 demandes ont été faites et aucune infraction n'a été constatée sur ces logements. Un bilan positif renforcé par quelques conseils pratiques : ne pas laisser ses clés dans un endroit trop facilement accessible (sous le paillason...), demander à des

amis de ramasser son courrier et laisser allumé la nuit pour donner vie à sa maison ou son appartement.

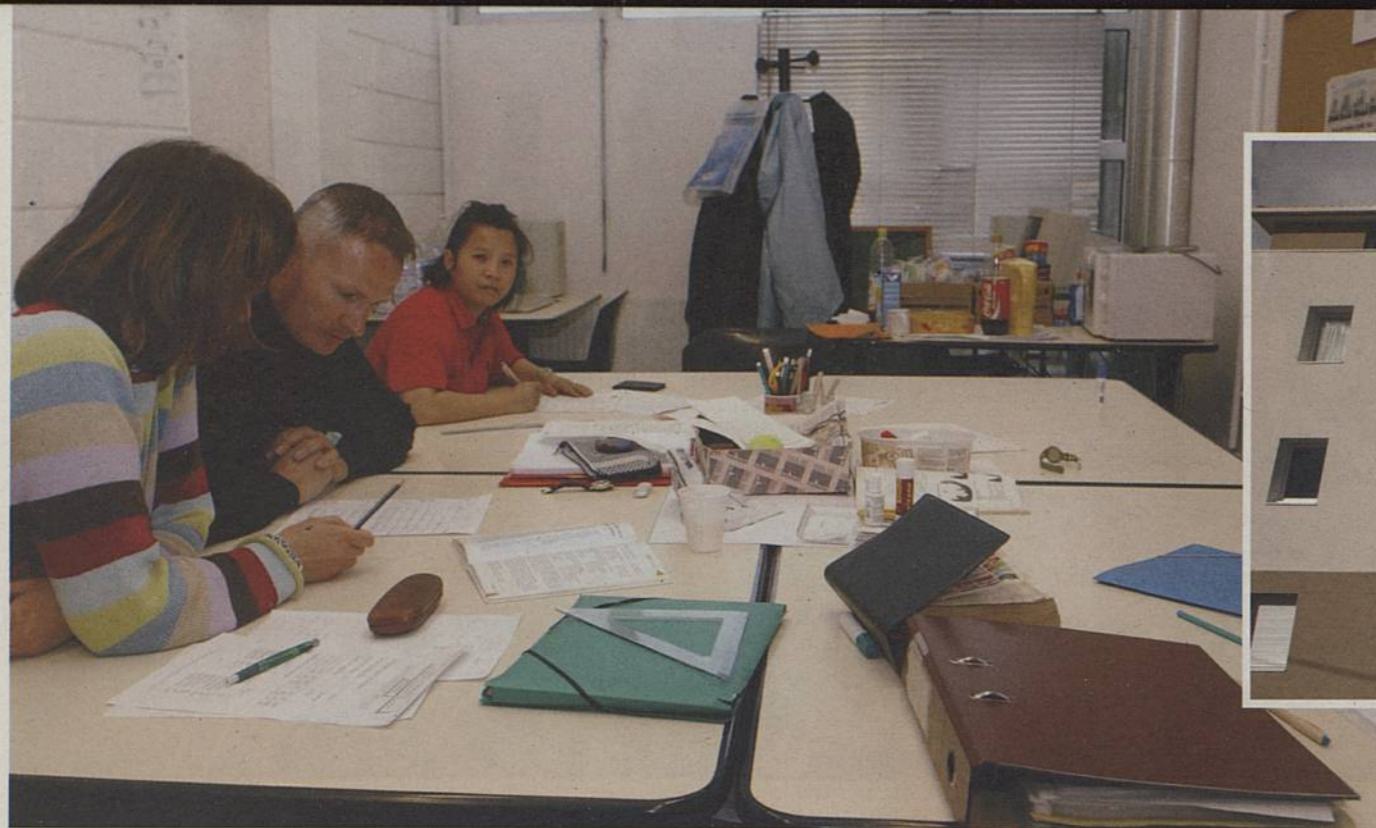
## Une présence, un relais

Les élus, dont Dominique Mérel, première adjointe chargée notamment de la tranquillité publique, souhaitent que la Ville également s'implique pour la tranquillité de ses habitants. Des agents locaux de médiation continuent, durant la saison estivale, à se déplacer sur la commune, du lundi au vendredi, de 18h à 20h et le samedi de 16h à 21h. « Cette présence est un relais important pour les habitants qui peuvent s'adresser à eux. Et, si les agents voient un volet cassé ou une porte fracturée, ils contactent les services de police », rappellent Gérard Maray, directeur adjoint de l'Action Sociale et responsable du Conseil Local

de Prévention et de Sécurité (mis en place en 1998 par la municipalité) et Frédérique Perret directrice du service réglementation.

Dans les lieux de promenade et de détente la présence est renforcée par une quinzaine d'agents municipaux, affectés habituellement à la surveillance des parkings ou des sorties d'écoles. Ils se déplacent à pied ou à vélo, tous les après-midi de 13h à 19h, notamment au Chêne-Gala, au parc des Mahaudières, square Paul-Allain, autour de la promenade Saint-Lupien et des bords de Sèvre, et sur le parking à vélos de la piscine. En plus d'une présence dissuasive, ils peuvent alerter les pompiers ou la police en cas de nécessité. La vigilance des voisins reste aussi un bon garant contre les intrusions. « La sécurité est l'affaire de tous » comme le rappelle Dominique Mérel ■

**Commissariat de Rezé** : 02 51 11 23 00. Allée de Touraine. Ouvert 7 jours/7 et 24h/24. **En cas d'urgence** : le 17. Service Prévention et Sécurité : 02 40 84 43 84, bd Le Corbusier. Service Réglementation : 02 40 84 43 82, en mairie, ouvert de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.



Accès des jeunes au logement, formation des adultes : la Ville s'engage auprès des associations et des structures œuvrant pour l'insertion des publics en difficulté.

## LOGEMENT, FORMATION

# Favoriser l'insertion

Faciliter l'accès au logement des jeunes, tel est l'objectif de la convention de partenariat passée avec l'Association nantaise des foyers de jeunes travailleurs (ANFJT) et approuvée par le conseil municipal. Ce partenariat porte sur la mise à disposition par la Nantaise d'habitation de six logements T2 (dont un adapté pour les personnes handicapées) dans la « résidence des 4 saisons », rue Fontaine Launay. L'association, locataire en titre, assure la gestion de ces logements et les propose, via la sous-location, pour une durée d'environ un an, à des jeunes résidant ou travaillant sur la commune. En outre, toujours dans le cadre du partenariat, l'association prend en charge l'accueil, l'information et l'accompagnement de ces personnes dans leur recherche d'un logement autonome.

« Comme l'ensemble des ménages à revenus modestes, les jeunes ont de plus en plus de difficultés à se loger dans l'agglomération, » souligne Danielle Daunis-Féraud, adjointe au maire, chargée de la solidarité et de la vie sociale. « Face à cette situation, la Ville s'engage, depuis de nombreuses années, en faveur du droit au logement pour tous ». Outre les efforts entrepris pour porter l'offre locative sociale à 20% de l'ensemble des logements, elle adhère au Plan départemental d'actions en faveur du logement des plus défavorisés. Elle contribue, de plus, au financement du Fonds de solidarité logement\* et développe des partenariats avec les bailleurs sociaux et les associations qui mènent des actions dans ce domaine, à l'exemple de l'ANFJT.

## L'insertion par la formation

Au même titre que le logement, la formation constitue un volet important d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle. C'est la raison pour laquelle, les élus soutiennent les associations et structures œuvrant dans ce sens. C'est le cas du Centre de ressources informatique (CRI) qui développe des stages visant à favoriser l'accès des publics défavorisés aux nouvelles technologies. Ces actions de formation nécessitent un accompagnement important et s'avèrent coûteuses. En conséquence, les élus, notamment Maryse Dejours, conseillère municipale, ont décidé de les subventionner, dans la limite de 21 000 € par an, de manière à combler le déficit de cette activité à caractère social.



Dans le même esprit, la Ville a reconduit sa convention de formation continue avec le Centre de formation et de recherche éducative sociale (CEFRES). L'association forme des adultes rencontrant des difficultés d'insertion. En 2004, son atelier d'alphabétisation a ainsi permis à 14 adultes de recevoir des bases en français. Par ailleurs, 68 personnes, dont 27 Rezéens, ont participé à son atelier de remise à niveau en lecture, en écriture ou en mathématiques. En 2005, 16 000 € sont alloués et deux salles de formation de l'Espace Diderot sont mises à disposition ■

\* Le fonds de solidarité logement a pour objectif principal de permettre aux personnes en difficulté d'accéder ou de se maintenir dans un logement autonome, stable et adapté à leurs ressources.

## Une commission consultative des services publics locaux -

Comme la loi le lui impose, la Ville crée une commission consultative des services publics locaux. Elle a pour mission d'examiner, chaque année, les conditions de fonctionnement et de gestion de services publics délégués (Halle de la Trocardière) ou en régie (fossoyage, dans les cimetières). Elle sera également consultée, pour avis, avant tout projet de délégation de service public ou de création de régie.

Appelé à désigner les membres de cette commission, le conseil municipal a proposé que des associations locales, utilisatrices de la Halle, choisissent parmi leurs adhérents un représentant. Il s'agit de l'Office municipal du sport, de l'ARPEJ, de l'Amicale des donateurs de sang bénévoles de Rezé, de l'Office des retraités et personnes âgées de Rezé (ORPAR) et de l'ARC (Art et culture à Rezé). Outre Dominique Mérel, présidente, cinq conseillers municipaux siègent au sein de cette commission ■

## Convention entre l'ALOD et la Ville -

Les enfants déjeunant au restaurant scolaire Ouche-Dinier ne disposent pas de locaux appropriés pour les activités proposées sur le temps du midi. Pour pallier à cette lacune, la Ville va utiliser la salle du foyer de l'Amicale laïque (ALOD) de 11h30 à 13h30 pendant environ 140 jours par an, moyennant un loyer annuel de 4 900 € ■

## Appel en faveur du désarmement nucléaire -

À l'unanimité, le conseil municipal a apporté son soutien aux villes d'Hiroshima et de Nagasaki, dans leur engagement en faveur du désarmement nucléaire. « Les armes nucléaires véhiculent l'insécurité, le doute, la peur » a déclaré Dominique Mérel, première adjointe et

## En bref

responsable de la commission des vœux. Et de rappeler qu'à plusieurs reprises depuis 1968, les gouvernements se sont engagés formellement à enrayer la prolifération nucléaire sans que pour autant ces bonnes résolutions soient suivies d'effets. Jacques Floch, conseiller municipal et député, reconnaît la légitimité d'une telle démarche - « il faut attirer l'attention de nos concitoyens » - mais reste inquiet quant aux résultats. Yann Vince, conseiller municipal du groupe communiste, s'est, quant à lui, félicité que le conseil municipal « fasse ainsi pression sur les pouvoirs publics pour que la France prenne de réelles initiatives en matière de désarmement » ■

## Conseil municipal du 13 mai

**Bilan 2004 -** Le receveur a fait les comptes de l'année 2004, la Ville aussi. Ils en arrivent au même résultat : 1 186 486 € de solde positif. Cette marge de manœuvre résulte, à la fois de recettes supplémentaires (recettes non fiscales supérieures aux prévisions...) et de dépenses inférieures aux prévisions. La Ville a essayé de dépenser au plus juste et a encore renégocié l'encours de la dette. Elle a été aidée dans ses investissements par des subventions diverses. 1 186 486 € ont ainsi été dégagés. Non investis en 2004, ils seront reportés sur les investissements de 2005 ■

## Les archives de la Maison Radieuse déménagent -

Les archives de l'association des habitants de la Maison Radieuse vont être transférées dans les locaux du service municipal des archives. Elles comprennent le fonds de l'association mais également des archives personnelles historiques de quelques habitants ■

**Acquisition de terrains -** La Ville va acquérir des terrains dans les secteurs dits « Les Poyaux » et « Les Champs Ollive », pour une superficie totale de 2 382m<sup>2</sup>. « Cette transaction poursuit une politique d'acquisition menée dans ce secteur, pour reconstituer la forêt urbaine » explique Gérard Allard, adjoint au maire, chargé de l'urbanisme et du développement durable. La Ville va également acquérir des parcelles situées dans le secteur de l'Aufrère. L'objectif est d'y réaliser un dispositif de protection phonique ■

**Halle de la Trocardière -** La délégation de service public pour la gestion de la Halle de la Trocardière arrive à expiration au 31 décembre 2005. La procédure a été relancée ■

## Quatre lithographies de Le Corbusier -

René Haye a confié à la Ville quatre lithographies de Le Corbusier. Elles sont exposées dans l'appartement témoin (n°601) de la Maison Radieuse. Ces œuvres représentent un « Portrait de femme au fichu bleu », « Deux nus féminins », « Des femmes allongées, l'une lisant » et « Trois nus féminins avec barque et rochers ». Elles sont datées entre 1931 et 1937, mais tirées en 250 exemplaires en 1965, c'est-à-dire après le décès de l'architecte. Outre la signature de l'architecte, ce sont les mains qui les ont reçues qui leur confèrent un intérêt, comme celles de Gabriel Chéreau. L'avocat nantais était l'ami de Le Corbusier. C'est d'ailleurs grâce à lui que l'architecte a décroché la construction de la Maison Radieuse ■



# Circulation : quoi de neuf ?

## LIGNE 2 Ouverture le 29 août

Les travaux de prolongement de la ligne 2 vers Bouguenais sont terminés. Cet été, la TAN va procéder à la mise sous tension des lignes et, en août, les premières rames circuleront sur le nouveau tronçon à l'occasion d'essais techniques. L'ouverture au public est prévue le 29 août. La ligne 2 sera alors plus longue de 2,2 km et comptera 3 nouvelles stations dont le terminus à la Neustrie (Bouguenais), avec un parking-relais près du périphérique. Les travaux de modification de l'échangeur 51, sur le périphérique (porte de Grand-Lieu), vont bon train pour permettre l'accès direct à ce parking. **Fête d'inauguration à la Neustrie (Bouguenais) à quelques jours de l'ouverture** ■

## LIGNE 4 Itinéraires de substitution

Comme tous les travaux d'importance sur la voie publique, le chantier de la ligne 4 a un impact sur la circulation automobile dans les communes du sud Loire... Rezé compris. Pour éviter que cette étape contraignante ne se transforme en cauchemar pour les automobilistes, Nantes Métropole a mis en place des itinéraires de substitution. Balisés par des panneaux orange, ornés d'une girafe et d'un « S », ils permettent de se rendre dans le centre de Nantes ou de quitter l'agglomération en évitant la zone de travaux, c'est-à-dire l'axe compris entre la porte de Vertou et le château des Ducs. Plusieurs de ces trajets empruntent le territoire communal (voir plan). Par ailleurs, une navette-bus permet de rejoindre Pirmil à partir de l'échangeur des Bourdonnières (et inversement), où un parking-relais provisoire a été aménagé ■

- 1 Embarcadère des navettes fluviales en service (navibus)
- 2 Parking relais (90 places). Le parking relais du port (75 places) est en service
- 3 Prolongation de la ligne 2
- 4 Avenue Marie-Claude-Vaillant-Couturier
- 5 Liaison Spaak - Monnet
- 6 Liaison Périphérique - RD65
- 7 Place Sarrail

La rue **Marie-Claude-Vaillant-Couturier** a été inaugurée le 8 mai (lire en brèves), dans le quartier de la Coquetière. Elle prolonge la rue des Déportés jusqu'à la rue Maurice-Jouaud. Elle est équipée de pistes cyclables. Nantes Métropole a réalisé l'extrémité est de la rue pour un montant de 261 000 €. Le reste, environ les 2/3 de la voie, était confié à France Terre, dans le cadre de l'opération Coquetière.

Un giratoire a été installé au printemps aux abords du collège de la Petite-Lande, à l'intersection des rues Marie-Claude-Vaillant-Couturier, des Déportés et Georges-Berthomé. Cette dernière a été restructurée. Des places pour le stationnement des voitures et des bus ont été créées rue des Déportés, ainsi que des bandes cyclables. Des arbres ont également été plantés.

**Coût global : 575 000 €** ■



Une nouvelle voie, de 400m, est ouverte entre les rues **Henri-Spaak et Jean-Monnet**. Elle comprend des pistes cyclables et une bande d'espace vert. Nantes Métropole a achevé les travaux réalisés par le promoteur de la Piroterie pour un coût de **420 000 €** ■

Opération sécurité : un plateau ralentisseur a été installé, en avril, entre les rues **Victor-Hugo et Madame-Curie** pour réduire la vitesse et ainsi pallier à un manque de visibilité à la sortie de la rue Curie. **Coût : 35 000 €** ■



## Nouvelle route au sud

Une nouvelle route s'est ouverte au sud de la commune. Le Conseil général l'a faite construire pour permettre aux automobilistes de rejoindre le périphérique depuis la RD65 (route de Pont Saint-Martin), sans passer par le Génomais. Un giratoire a été aménagé au carrefour des rues Pierre Anne et de la Bauche-Thiraud. Des éclairages ont été installés aux carrefours et des bandes cyclables créées, dans la continuité de celles existantes ■

## Sarrail enfin

Après les aléas administratifs, les travaux de la place Sarrail démarrent en juillet avec la démolition du pont au croisement du boulevard Général de Gaulle et du début de l'avenue de la Libération. Des déviations sont mises en place pour maintenir la circulation pendant le chantier mené par Nantes Métropole, qui devrait durer un peu plus d'un an ■



## En bref

Une petite place a été créée rue **Fontaine-Launay**, entre l'école maternelle et l'école primaire Notre-Dame. Les travaux sont terminés depuis mai. **Coût : 120 000 €**.

La **rue de la Guilloterie** a été réaménagée : éclairage renforcé, arbres plantés, parking et trottoir rénovés, le long des pépinières. Cette rue est dorénavant équipée de bandes cyclables et d'un trottoir, ainsi que son prolongement jusqu'à la rue de la Galarnière. Les travaux se sont terminés au printemps. **Coût : 90 000 €**.

L'assainissement (eaux usées) est refait **rue Pierre-Brossolette**. La capacité du réseau d'eaux pluviales est augmentée pour lutter contre les inondations. Les conduites d'eau potable sont renouvelées. Les branchements en plomb en particulier sont changés. Le trottoir, côté parc, est élargi. Le revêtement est refait sur toute la longueur de la route. Enfin, les places de stationnement sont matérialisées. **Coût : 300 000 €**.

Les trottoirs de la **rue de la Paix** sont refaits du côté est.

Cet été, la communauté urbaine refait le **revêtement** de plusieurs routes. Sont concernées : la rue du Château de Rezé (devant le lycée Jean Perrin et devant la place du Pays de Retz), la quasi-totalité de la rue de Latte-de-Tassigny et le chemin de Saint-Lupien, entre la rue Émile-Zola et l'avenue des Treilles.

En juillet, la Communauté urbaine modifie l'éclairage de la rue **Félix-Faure** et, avec le service des espaces verts, renouvelle le fleurissement

Un petit giratoire doit être créé d'ici l'automne à l'intersection des rues **Alexandre-Huchon et Carterie**. **Coût : 220 000 €**.

D'ici l'automne également, la **rue des Jardins** doit être rénovée par la communauté urbaine.

Du 18 juillet au 19 août 2005, la Direction Départementale de l'Équipement effectue d'importants travaux sur le **Pont de Chevire** : rénovation du tablier central. Des voies seront fermées et les conditions de circulation modifiées, même si la DDE s'organise pour limiter au maximum les perturbations ■



# Le personnel municipal s'applique

agenda 21

Après le diagnostic, l'action. Les agents municipaux s'appliquent à faire des économies d'énergie.

Parmi les 48 actions prioritaires de l'Agenda 21, figurent les économies d'énergie dans les bâtiments communaux. Compte tenu de la part que prend l'énergie dans le budget de la commune et de la hausse des prix, le groupe de pilotage conduit par Gilles Retière, maire et Gérard Allard, adjoint à l'urbanisme et au développement durable, a souhaité avoir un état des lieux précis. Même si la commune « n'est pas parmi les plus dépensières » comme le souligne Gérard Allard. Le bureau d'études Maevi Conseil a ausculté 63 bâtiments. Financé en partie par l'ADEME, ce diagnostic « donne un panorama précis », explique Anne-Sophie Maurice, chargée mission pour l'Agenda 21, qui rappelle que le CESC avait préconisé de telles écono-

mies. « C'est le plus souvent l'ancienneté de l'isolation qui entraîne une surconsommation », constate Thierry Dejust, de la Direction de la maintenance et du patrimoine bâti.

À partir du constat, le bureau d'études a émis des préconisations. Gestes quotidiens, travaux plus ou moins conséquents, nouvelles énergies, la palette est large.

La mission Agenda 21 sensibilise les agents à ces petits gestes économes : éteindre les ordinateurs, réduire les temps de veille, éteindre les lumières... La mise en place de boutons-poussoirs pour l'eau et l'optimisation par ordinateur de la consommation de la cuisine centrale vont dans le même sens.

Les travaux préconisés se répartissent selon leur coût. Parmi les moins onéreux : le remplacement des lampes incandescentes par des lampes fluos compactes (qui consomment six à huit fois moins), le détartrage des ballons électriques ou l'ajustement des horaires de chauffage aux périodes d'utilisation. Certains conseils ont déjà été suivis. À moyen terme, le bureau d'études préconise le calfeutrement des fenêtres, la pose de minuterie et de détecteurs de présence. Les travaux les plus coûteux sont la pose de menuiseries double vitrage, la réfection complète de chaufferies ou l'isolation des murs.

Lorsqu'elle construit de nouveaux bâtiments, la Ville s'inquiète également de la consommation en énergie, notamment en bâtissant selon la démarche Haute qualité environnementale (HQE). Ainsi, à la crèche du Port-au-Blé, l'eau sera chauffée par un dispositif solaire.

« L'objectif pourrait être de réduire la facture énergétique de la mairie de 10 % sur trois ans, soit de 600 Mwh » explique Gilles Retière. Selon le bureau d'études, l'économie potentielle générée par des changements de comportements pourrait être du même ordre. Mais cela impliquera peut-être de mobiliser des moyens, humains et financiers.

Moins consommer permet de faire des économies, mais aussi de produire moins de gaz carbonique et donc, de moins contribuer au réchauffement de la planète. Ce souci environnemental est déjà celui de la Ville au quotidien ■



A - Boutons poussoir sur la robinetterie de la cuisine centrale.

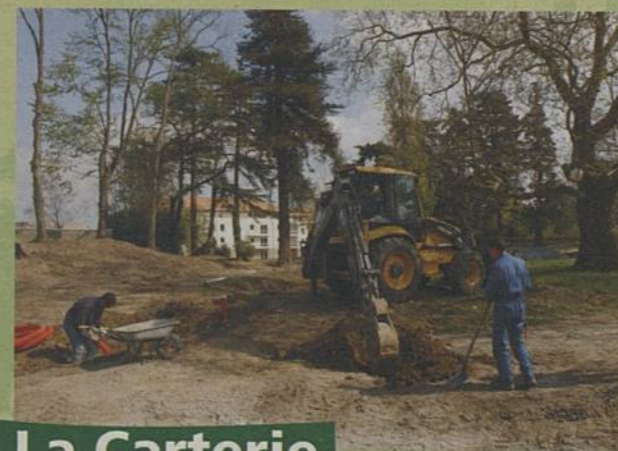
B - Ajuster les périodes de chauffage aux horaires d'utilisation.

C - Remplacer les lampes incandescentes par des lampes fluos.

# Parcs en travaux

Les parcs font actuellement l'objet d'une attention particulière. Plusieurs d'entre eux, à l'instar de la Carterie, sont aménagés pour les rendre plus esthétiques et plus agréables à fréquenter (notamment en famille). Un autre est créé dans un quartier en développement. Avec de nouveaux logements, équipements et services, Pont-Rousseau ne pouvait se passer d'un espace vert (le parc de la gare). Ces travaux sont tous menés en concertation avec les habitants. Leur avis est recueilli, les scénarios sont présentés et les travaux engagés.

Ces aménagements et création reflètent la volonté de la Ville de préserver ses parcs répartis dans les quartiers. Lieu de détente ou de loisirs, ils sont autant de respirations dans le paysage urbain ■



## La Carterie

Parc municipal de 7 000m<sup>2</sup> situé à l'angle des rues Chupiet et Brossolette.

**Particularités :** plus ancien parc municipal (1936) renfermant des arbres remarquables : séquoia, platane, kaki...

### Aménagements :

**Restauration :** allées.

Mise en valeur de la végétation : remplacement des plantes vieillissantes et nouvelles plantations (estivales et bisannuelles vivaces).

**Plus de confort :** pose de bancs supplémentaires, construction de sanitaires (à terme).

**De nouveaux loisirs :** création d'une aire de jeux close, d'un coin ados, d'un terrain de jeux de boules et installation d'une table de pin pong.

**Plus de sécurité :** rénovation des portails et des clôtures et mise en place d'un portillon du côté de la rue Fontaine-Launay pour une fermeture de nuit.

**Fin des travaux :** automne 2005 et quelques plantations à l'hiver et au printemps suivant.

**Coût :** 69 000 € en 2005.

Ouverture cet été

## Parc de la gare

Créé dans le quartier du Port-au-Blé entre la route de Pornic, la rue Maurice Garand et la gare, ce parc offrira une superficie de 1,7 hectare.

Il sera équipé de jeux pour enfants, de promenades et d'espaces de détente.

18 jardins familiaux y sont déjà mis à disposition des habitants.

Le parc assainit et reconquiert une zone humide, délaissée, tout en maintenant une zone tampon des eaux de pluie (pour limiter les inondations).

**Fin des travaux :** début 2006.

**Coût :** 117 000 € auxquels s'ajoutent 24 000 € pour la création de jardins familiaux.

Dans ce quartier, deux autres espaces verts devraient voir le jour d'ici quelques années : l'un autour de l'école du Port-au-Blé, l'autre, lors de l'aménagement du secteur confluant (entre la gare et l'avenue de la Libération).



## Praud

Parc municipal de 2,2 hectares, situé entre la rue de la Butte de Praud et l'avenue du Luxembourg.

**Particularités :** encercle la maison de Praud et héberge 90 arbres dont un tilleul remarquable.

### Aménagements :

**Agrandissement :** de 5 000 m<sup>2</sup>.

**Mise en valeur du site :** restauration du parc d'inspiration XIX<sup>e</sup> siècle, avec un espace plus jardiné et fleuri aux abords de la maison de Praud et un espace plus libre au sud, avec une ceinture bocagère. Restauration des vieux murs et pose de grilles d'entrée. Plantations de grands arbres tiges, d'un grand nombre d'arbustes et de plantes vivaces. Remise en valeur de la mare.

**De nouveaux loisirs :** implantation d'aires de jeux et création future d'un centre de loisirs sans hébergement.

**Plus de confort :** aménagement de promenades et éclairages.

**Des stationnements :** rue de la Butte de Praud et Place du Traité de Rome.

**Fin des travaux :** 2007. Les travaux s'effectueront en deux périodes. Le parc ne sera pas constamment en travaux.

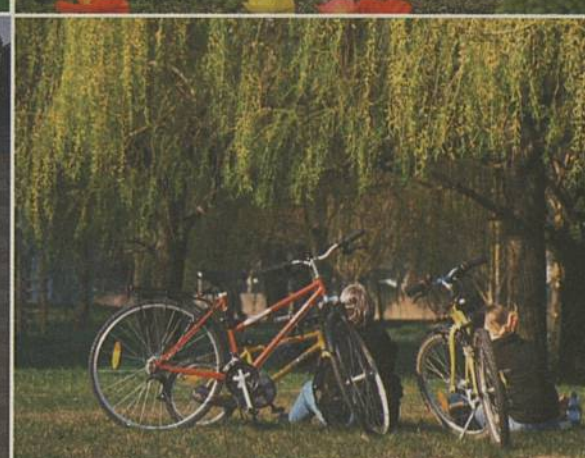
**Coût :** 530 000 €, répartis entre 2005 et 2007.

L'accès sud reste ouvert.





Des parcs  
à vivre

OPTICAL CENTER



Été 2005

-25%  
sur toutes  
les marques  
de lunettes de soleil

Lunettes de soleil  
à votre vue

Optical Center adapte des verres  
solaires à votre vue sur la monture  
de votre marque préférée.

REZÉ - Tél. : 02 51 861 851

Face à l'entrée de Leclerc  
4bis, rue Ordroneau

Vous accueille du lundi au samedi de 9h à 20h  
sans interruption.

NANTES - Tél. : 02 40 12 07 00

Cours des 50 otages  
11-16, allée des Tanneurs

Vous accueille du lundi au samedi de 9h à 20h  
sans interruption.

SAINT-HERBLAIN - Tél. : 02 28 06 00 06

Zone ATLANTIS - A l'extérieur de la Galerie Ciale  
A proximité de Brico-Dépôt - 17, Place Magellan

Vous accueille le lundi de 10h à 19h et  
du mardi au samedi de 10h à 20h sans interruption.

ORVAULT - Tél. : 02 40 941 941

A côté de Fly et Picard  
248, route de Vannes

Vous accueille du lundi au samedi de 10h à 19h  
sans interruption.



optical-center.com - 100 magasins en France

Les loisirs à Rezé

C'est l'été...

Entrée  
gratuite  
pour  
les Rezéens  
de moins  
de 18 ans de 14 h 30 à 17 h 30

...à la piscine !

Renseignements : 02 51 89 46 20  
Piscine Victor Jara, rue Léon Blum



E N F A N C E

L'accueil périscolaire a  
vu sa fréquentation  
fortement augmenter  
ces dernières années.

Une enquête a permis de  
mieux comprendre ce phénomène.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

# Le boom

Selon l'évolution des effectifs ces cinq dernières années, l'accueil périscolaire (en dehors du temps scolaire) est devenu indispensable à certaines familles : hausse de 27% du nombre d'enfants accueillis entre 2000 et 2003 avec des pics à près de 80% pour les écoles du Port au Blé et de Château nord. Or, dans le même temps, les effectifs des écoles n'ont augmenté que de 1%. Afin de comprendre cet engouement soudain, une enquête a été menée auprès des parents à la rentrée 2003. « Ce qui est spectaculaire c'est que le besoin est très récent », souligne Jean-Yves Cochais, directeur général adjoint des services à la population. « Quand on a créé le dernier accueil périscolaire à Trentemoult en 1992, il y avait moins de 5 enfants. Aujourd'hui, ils sont une vingtaine. »

Tous les jours, dès 7h30, des dizaines d'enfants, de la maternelle au CE2, arrivent dans les accueils périscolaires des onze écoles publiques. Réveil en douceur le matin, défolement ou

repos le soir. Les animatrices s'adaptent aux rythmes de l'enfant mais aussi à celui des parents. C'est ce qui ressort de l'enquête menée auprès des parents utilisateurs. « On voit que le mode de travail des familles a vraiment évolué », souligne Colette Bernard, responsable de la caisse des écoles, qui gère l'accueil périscolaire. « Les horaires de travail ne sont plus réguliers. Les parents peuvent commencer tôt le matin ou finir tard le soir. Ils n'en ont pas moins besoin faire garder leurs enfants. »

## Plus professionnel

Sur les trois accueils présentant les plus fortes hausses d'effectif, Port-au-Blé, Le Corbusier et Château Sud, les familles utilisatrices sont arrivées récemment sur la commune (1996 et 1997). « Auparavant, la ville avait une tonalité ouvrière avec une structure familiale sur place. C'était les grands parents qui gardaient les enfants », commente Jean-Yves Cochais.

« Quand les couples arrivent d'une autre commune, ce n'est plus possible. » Les élus et notamment Christine Coutant, conseillère déléguée à l'accueil et à l'éducation des jeunes enfants, proposent d'accompagner ces mutations sociologiques en offrant des services. L'étendue des heures d'ouverture est très appréciée des parents qui se montrent, par ailleurs, très satisfaits du travail des animatrices. C'est sans doute le fruit des efforts effectués ces dernières années sur la formation et sur l'achat de matériel : toutes les animatrices ont passé le BAFA et la formation aux premiers secours ; un stock de matériel pédagogique permet de mettre en place des activités rapidement (mallettes de jeux, livres...). Le service est aujourd'hui presque victime de son succès. Cette année, les parents doivent inscrire leur enfant dès le jeudi pour la semaine suivante afin de gérer les pics de fréquentation. Depuis la rentrée, environ 380 enfants ont fréquenté, chaque mois, l'un des onze accueils périscolaires ■



Les journaux associatifs regorgent d'informations pratiques et diverses. Ils sont édités par les centres socioculturels, l'Arpej ou des associations.

## JOURNAUX ASSOCIATIFS De l'info pour tous

Le P'tit Ragonnais », « La Boule de Neige », « Ici Corbu », « Les Brèves », « Cause'Tic », ... Chacun son titre, chacun son style. Pour l'un il s'agit d'informer les adhérents de l'association des rendez-vous à venir, pour un autre d'informer sur l'actualité du quartier, ou encore de permettre à quelques-uns de mettre la main à la plume. Le contenu de ces journaux, aujourd'hui nombreux sur la commune, varie. « Boule de Neige », le journal d'Agora job par exemple, est rédigé par des demandeurs d'emploi. Ils y livrent leurs conseils, témoignent de leur expérience. Écrire les valorise, leur donne de l'assurance et la satisfaction de se savoir lu.

« Le Canard de la Haute-Île » évoque la problématique d'un quartier. Une page est néanmoins réservée pour l'information pratique (petites annonces, n° de téléphone utiles...). Ce sont les habitants qui prennent la plume. À la Maison Radieuse aussi. Les résidents s'informent entre eux sur l'actualité de l'immeuble dans « Ici

Corbu ». Dans « Cause'Tic », les jeunes de l'Arpej parlent aux jeunes. Dans « Le petit t'apage de l'apege » les parents de petits musiciens ou danseurs puisent de l'information pratique et musicale. Autre version de la presse associative, la presse sportive qui parle aux sportifs : prochains rendez-vous,



Dernière vérification lors de l'impression.

vie du club, compte-rendu de rencontres... « Le Chabala » (ASB Rezé Handball) ou « Le Grand Braquet » (Union cycliste pédale rezéenne), handball ou cyclisme, le sport a son support.

Les centres socioculturels (CSC) informent de la même façon sur leurs activités. Ainsi, « Les Brèves », rédigé

par l'équipe du centre socioculturel Château, « sensibilise les adhérents qui pratiquent des activités de loisirs, aux autres missions du CSC (concerts, actions de quartier) » comme le précise Cécile Josset, directrice adjointe. « Les animateurs rédigent leurs articles en fonction des actions qu'ils mènent et la chargée de communication fait la mise en page. « Mais nous envisageons la création d'un comité de rédaction avec des habitants du quartier ». « Le P'tit Ragonnais », le titre du centre socioculturel de Ragon est, quant à lui, rédigé par des administrateurs et des salariés. « Nous souhaitons informer sur tout ce qui se fait dans le quartier » explique Michel Gallais, le directeur des publications. « Les associations peuvent y insérer leurs informations ».

Distribués dans les boîtes aux lettres par les bénévoles, à l'instar du « P'tit Ragonnais » ou lors de manifestations (forum, exposition, assemblée générale...), ces journaux de toutes les couleurs, à la parution plus ou moins régulière, touchent des lectorats variés ■

### JOURNAUX ASSOCIATIFS

# Qui fait quoi ?

## « Le canard de la Haute-Île »

(Association Confluence Loire et Sèvre)  
Comment avez-vous eu l'idée du journal ?

**Babette Boursin (vice-présidente) :** Lors de réunions, nous nous sommes demandé ce que nous pouvions faire de nouveau, « pourquoi pas un journal ? ». Il permet de retracer les témoignages récoltés sur l'histoire du village. Il représente aussi un support pour expliquer la mission de l'association (environnement et qualité de vie). Ainsi, nous pouvons informer les nouveaux habitants du quartier sur ce que nous faisons. Certains d'entre nous jugeaient également important de communiquer sur les aspects festifs des activités de l'association et de la vie du quartier. Le premier n° est paru à l'automne 2004. Et nous espérons en éditer un par an ■



## « Le P'tit Ragonnais »

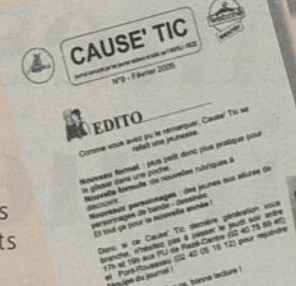
(Centre Socioculturel de Ragon)  
Comment fabrique-t-on un journal de quartier ?

**Michel Gallais (président) :** Nous avons une commission qui réunit quatre ou cinq personnes : administrateurs et salariés du centre socioculturel. Elle décide des articles à paraître. Les textes sont ensuite rédigés par ces personnes, ainsi que par le président du centre. Nous écrivons sur ce qui se fait dans le quartier. Les autres associations de Ragon y indiquent également ce qu'elles proposent. Le journal est alors édité et distribué, par les bénévoles, dans les boîtes aux lettres. Du moins dans celles qui sont accessibles... C'est ainsi trois à quatre fois par an ■



## « Cause'tic »

(Arpej)  
À qui s'adresse le journal ?  
Aux jeunes de 13 à 25 ans. Il est ainsi distribué dans les Point Infos, accueils jeunes et dans les établissements scolaires ■



## « Ici Corbu »

(Association des habitants de la Maison Radieuse)  
Pourquoi rédiger un journal ?  
**Annick Bruneau (vice-présidente) :** Avec une population proche de 1 400 habitants, la Maison Radieuse est un village qui a besoin d'un outil de communication. Les résidents peuvent être demandeurs d'informations sur la vie de l'immeuble, les activités qui y sont proposées... Autant de bonnes raisons pour faire quelque chose ■



## « Le Chabala »

(ASB Rezé Handball)  
Que trouve-t-on dans le journal ?  
**René Saint-Félix (commission communication) :** Les matchs, les équipes et les sponsors.

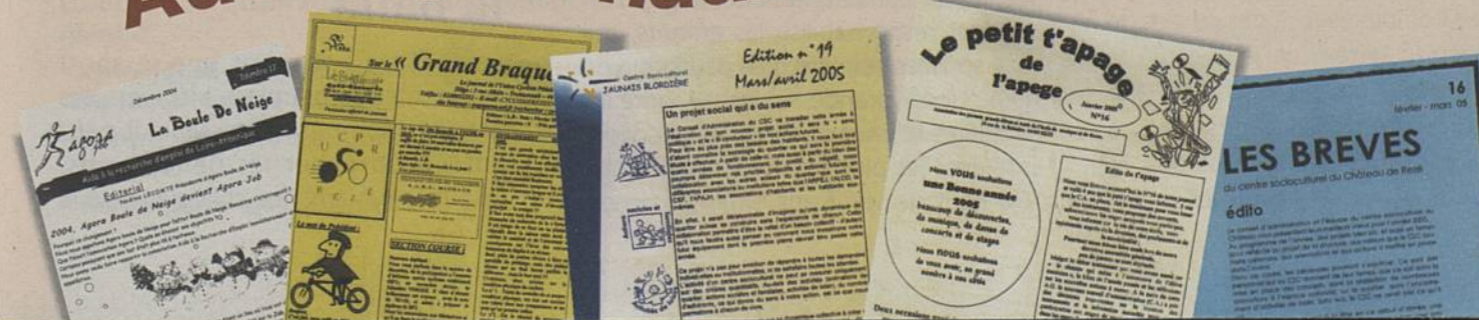
Qui rédige « Le Chabala » ?  
**René Saint-Félix :** Le vice-président rédige l'édition. Le reste, c'est-à-dire les articles de fond, ce sont les membres de la commission communication du club.

Combien d'exemplaires éditez-vous ?  
**René Saint-Félix :** 200 voire 500, selon les événements.

Comment distribuez-vous le journal ?  
**René Saint-Félix :** Nous le distribuons lors des matchs de l'équipe Une. Les n° restants sont remis aux joueurs des différentes équipes, lors des entraînements ■



## Autres journaux associatifs





Les élus ont fait évoluer la semaine des droits de l'enfant en quinzaine des jeunes citoyens.

Ainsi, en mai, les jeunes ont investi la maison des projets pour présenter leurs initiatives et en débattre. En voici quelques-unes.

### Mon environnement, j'y travaille

Dans le quartier du Génétais, des enfants s'investissent pour améliorer leur cadre de vie. Réunis dans le local de l'Arpej, ils s'accordent sur les jeux qui prendront place dans leur quartier à l'horizon 2006. L'atelier hebdomadaire des jeunes sur leur environnement quotidien est né en 2004 d'un constat : l'omniprésence des crottes de chiens sur le terrain de jeux et de la volonté de faire bouger les choses. Une quinzaine d'enfants, âgés de 6 à 14 ans, a formulé des propositions. Ils ont distribué des sacs pour les déjec-

tions dans les boîtes aux lettres, rencontré le maire et demandé une cannette (en voie d'installation). Comme l'explique Pascal Nauleau, coordinateur des actions enfance jeunesse sur Ragon, cette démarche permet de « sensibiliser les jeunes à leur possibilité d'action et de réaction sur le cadre de vie ». L'initiative est baptisée Cité Dak « Fais-le ». Elle s'est mise en place en parallèle des projets d'aménagement de la Ville sur ce quartier. L'octroi d'un budget responsabilise les enfants, qui ont sous les yeux un gros catalogue de jeux. Une « grande », Lindsay, note les modèles retenus et leur prix. La solidarité avec les plus petits est importante. Du haut de ses 7 ans, Jimmy assène :

### INITIATIVES

# Les jeunes s'impliquent

« il faut penser aux petits aussi ». « Le fait qu'ils s'organisent, qu'ils soient raisonnables dans leurs demandes et réguliers dans leurs rendez-vous valorise leur action, leur donne de la crédibilité et offre l'image d'une intervention citoyenne », souligne Pascal Nauleau, « c'est ce que nous leur expliquons ». Finalement, les enfants ont consacré les 3/4 de leur budget aux jeux et le 1/4 restant aux aménagements (bancs, poubelles, haies) d'un endroit qu'ils veulent calme et convivial.

### Jeunes et anciens se renvoient la balle

On dit souvent que le sport rassemble les peuples, à travers ses grandes compétitions. Mais il peut aussi rapprocher les générations. Depuis neuf ans, les collégiens de la

Petite Lande et les anciens de l'Amicale laïque Pont-Rousseau (AEPR) apprennent à mieux se connaître à force de coups droits et revers dans une petite balle. Ce double rendez-vous annuel, chaque section de tennis de table recevant l'autre, est devenu incontournable pour ses participants. Le dynamisme des aînés (le doyen a 80 ans) surprend les plus jeunes. « Je ne vois pas ma grand-mère jouer au ping-pong », relève Marine, élève de 5<sup>e</sup>. C'est surtout le jeu des anciens qui suscite les étonnements de ceux qui participent pour la première fois à la rencontre. Les phrases fusent chez les jeunes pour exprimer leur admiration : « On s'attendait à gagner, ce n'est pas le cas ». Les anciens « sont plus rapides, ont leurs petites stratégies », « des petits coups » mais aussi « des gros smashes ». Mieux « ils progressent encore ». Un compliment que Pierre Rousseau et André Binet, de l'AEPR, leur retournent sans hésitation. L'intérêt de cette compétition amicale, la plus attendue de l'année, selon Maryse Cordon, professeur de sport, tient aussi dans les échanges qui l'entourent. Les anciens de l'AEPR « nous apprennent à corriger des défauts », notent les collégiens. Ces explications techniques sont accompagnées d'un verre de l'amitié et d'une remise de cadeaux ■

### LOI 1905

## 100 ans toute l'année

La loi séparant l'Église et l'État a 100 ans. La Ville, les amicales laïques et la Fédération des amicales du département organisent des rendez-vous toute l'année sur ce thème.

Café-débat-citoyen, cinéma-débat-citoyen, conférence-débat ou exposition. À chacun sa formule. La Ville met à disposition des établissements scolaires une exposition conçue par la Fédération des amicales laïques de Loire Atlantique. La loi, son contexte, les enjeux, les obstacles et les implications y sont présentés. Diverses écoles, du primaire au lycée, l'ont déjà réservée. Néanmoins, il reste des disponibilités. La Ville propose aussi de faire venir un conférencier dans l'établissement pour présenter la loi et en discuter avec les enfants. Toujours en partenariat avec les amicales laïques de la commune et la Fédération des amicales laïques de Loire Atlantique, deux rendez-vous « cinéma-débat-citoyen » sont programmés les 4 et 18 novembre. Le 4 pour les élèves de CM2 et le 18 pour les collégiens, les lycéens et les adultes. Un film sur le racisme et l'intégration, « Le bruit, l'odeur et quelques

étoiles » d'Éric Pittard, sera projeté au cinéma Saint-Paul. Puis le public sera invité à échanger sur ce thème.

### Débat grand public

Les adultes ne sont pas en reste sur la thématique laïcité, car, cette année, le forum des associations s'ouvrira, vendredi 2 septembre, par un café-débat-citoyen : « Toutes les associations sont-elles concernées par la laïcité ? » Henri Pena-Ruiz, philosophe et membre de l'ex-commission Stasi viendra échanger avec Christophe Chevrier, de l'inter-amicales laïques, Joseph Chauvet, de l'association Cinéma Saint-Paul et le public ■

Renseignements, réservation de l'exposition, sollicitation de conférences... : Service vie associative 02 40 84 43 69.

Débat : vendredi 2 septembre, cafétéria, Halle de la Trocardière, 20h, entrée libre.

## FORUM DES ASSOCIATIONS Le plein d'idées

Le forum des associations se déroulera le samedi 3 septembre en présence de 68 associations.

S'informer, échanger, discuter, découvrir... le forum des associations et la conférence qui le lance s'annoncent riches en rencontres. La conférence propose de débattre du lien entre les associations et la loi 1905 (lire ci-dessus).

Le samedi après-midi est dédié aux associations. Présentes dans la Halle de la Trocardière, elles renseignent les visiteurs sur leurs activités. Le public peut ainsi s'informer sur ce qui lui est proposé : activité sportive, culturelle, à caractère humanitaire... Pour trouver son association, son inspiration, ou simplement échanger, le rendez-vous est idéal ■

• Café-débat-citoyen, vendredi 2 septembre, à partir de 20h, cafétéria de la Halle de la Trocardière. Gratuit.

• Forum des associations, samedi 3 dès 14h, Halle de la Trocardière. Gratuit.

• Renseignements : 02 40 84 43 84.





## QUARTIER CHÂTEAU

# Les espaces publics en question

*Les habitants et le Conseil consultatif du quartier donnent leur avis sur le réaménagement des espaces publics aux abords des immeubles OPAC du Château.*

Stationnement anarchique (square Théophile-Gautier), dégradations de mobilier et d'arbres (parc Paul Allain), espaces verts inutilisés (square Beaumarchais ou rue Paul-Eluard)... Les espaces publics situés aux abords des immeubles de l'OPAC, dans le quartier Château, auraient bien besoin d'être réorganisés. Ce constat, c'est le cabinet l'Espace temps qui le dresse au terme d'une étude menée en 2004 à la demande des élus.

Le cabinet a longuement interrogé les habitants. Ils ont pu exprimer leurs attentes en ce qui concerne les espaces publics et formuler leurs problèmes de logements (accès aux caves, locaux communs...). L'OPAC, bailleur social des immeubles, est associé à cette démarche sur le réaménagement des espaces publics. L'office réfléchit

par ailleurs à la réhabilitation des immeubles et des logements.

## Plusieurs options

Présenté en décembre aux habitants puis aux membres du Conseil consultatif, ce diagnostic a servi de base pour concevoir différentes pistes d'aménagements : réorganisation du stationnement, modification de certains sens de circulation, réaménagement d'espaces verts, création d'aires de jeux pour enfants et adolescents, implantation d'un lieu d'accueil pour les jeunes...

Rien de définitif : il s'agissait là d'une série de propositions, une esquisse déclinant plusieurs options. En mars, les habitants ont pu en prendre connaissance et donner leur avis à

l'occasion d'une exposition et de permanences d'architectes au centre commercial. Dans la foulée, le conseil consultatif a été sollicité pour réagir sur les aménagements proposés.

Fin mai les élus ont présenté aux habitants, venus nombreux, les conclusions de cette étude : choix d'aménagement, priorités et budget estimatif. Devront suivre des études de détails, qui seront à nouveau soumises à l'avis des habitants, avant la réalisation des aménagements. D'autres rendez-vous de concertation sont donc en perspective ■

### Maison des projets : fermeture estivale

**La maison des projets fermera ses portes le 16 juillet et les rouvrira le 7 septembre. Deux expositions sont programmées à la rentrée : le réaménagement de la place Sarraill et la suite du plan local d'urbanisme (2<sup>e</sup> étape du PADD) ■**

## CONSEIL CONSULTATIF DE QUARTIER

*Comment dynamiser et rendre convivial le cœur du quartier ? À*

*partir des propositions de Nantes Métropole, le Conseil consultatif de la Blordière planche sur la question.*

# Un «cœur» pour la Blordière

Ce sont ses habitants qui le disent : le quartier de la Blordière cherche son centre. Eloigné des principaux pôles de vie de la commune, marqué par une dispersion des équipements et par la coupure que constitue la rue de la Blordière, il ne possède pas de véritable lieu d'échanges et de convivialité.

Pour combler ce manque, Gérard Allard, adjoint au maire chargé de l'urbanisme et du développement durable et Loïc Simonet, adjoint chargé de la voirie et des espaces publics étudient, en concertation avec les habitants, les solutions qui permettraient au cœur de quartier de battre à plein régime. Il s'agit, d'une part, de renforcer l'attractivité des commerces et des services existants et, d'autre part, de rendre les espaces publics plus convi-

viaux en facilitant, par exemple, les circulations piétonnes et vélo. Le point crucial du projet consiste à atténuer la coupure créée par la rue de la Blordière, très fréquentée. On y circule à des vitesses jugées excessives et le stationnement est souvent qualifié, par les riverains eux-mêmes, d'anarchique. La possibilité d'installer de nouveaux équipements (locaux associatifs par exemple) est également à l'étude.

## Conforter le pôle de services

Le contenu de ces aménagements fait actuellement l'objet d'une concertation : « *Nous nous donnons le temps de travailler au plus près des préoccupations des habitants* »

commente Jean-François Métayer, chargé du projet à Nantes Métropole. Après une première étape consacrée au diagnostic (fonctionnement des commerces, conditions d'accès aux équipements, situation du stationnement, propreté...), quatre scénarios d'aménagement ont été présentés au Conseil consultatif de la Blordière en avril dernier. Si aucun d'entre eux n'a fait totalement l'unanimité, beaucoup d'éléments ont été jugés intéressants. Les habitants ont ainsi approuvé l'idée de conforter un pôle commercial et de services publics. Mais la nécessité d'augmenter le nombre de commerces n'est pas jugée prioritaire : vivre dans un quartier ce n'est pas seulement « consommer ». En revanche, l'amélioration des conditions de circulation leur apparaît comme indispensable. Parmi les aménagements ou équipements souhaités, citons, pêle-mêle, des bancs, des espaces verts, de rencontres, de jeux, une crèche, un pôle culturel...

Les élus et les services de Nantes Métropole planchent sur la définition d'un programme d'aménagement, prenant en compte les remarques des habitants sur les scénarios présentés. Ce programme sera probablement discuté lors de la prochaine réunion du Conseil consultatif, à l'automne. Il devrait également faire l'objet d'une réunion publique avant la fin de l'année ■





# Expression des groupes politiques

représentés au conseil municipal

## Les élus socialistes

### L'engagement des jeunes en débat

Depuis plusieurs années, voire plusieurs décennies, on observe un comportement abstentionniste qui ne cesse d'augmenter d'élections en élections. Les présidentielles de 2002 et leur deuxième tour macabre ont démontré à tous l'importance du bulletin de vote, et le peu de cas qu'on faisait jusqu'alors des votes nuls, des abstentionnistes, et des gens « pas concernés ».

Les jeunes en particulier seraient-ils fâchés avec les instances démocratiques? Inversons la question: les différents modes de concertation politique sont-ils adaptés et accessibles à une population souvent mobile, en tout cas, « dans l'attente »: l'attente d'un diplôme, l'attente d'un travail, d'une vie personnelle et professionnelle établie.

Si la ville de Rezé peut être considérée comme dynamique en matière de démocratie participative locale, (CCQ, CESC, Réunions publiques), elle peine pourtant à y retrouver un panel d'âge représentatif de

notre société. Pourtant, comme on l'observe à Rezé, des jeunes s'activent et veulent faire entendre leurs voix, par un engagement avant tout associatif qui représente pour eux une manière concrète d'agir et de s'exprimer. Il est essentiel en effet qu'ils puissent constater les effets de leurs actions à plus ou moins long terme, afin que leurs engagements n'apparaissent pas comme abstraits et inutiles, et qu'ils prennent fin avant même d'avoir commencé. Le rôle des partis politiques, en particulier celui du parti socialiste est bien de démontrer, d'expliquer aux jeunes le lien existant entre leurs actions quotidiennes, leurs engagements associatifs ou moraux, et les grandes idées défendues par les partis politiques. L'engagement des jeunes, si essentiel soit-il pour



l'avenir, ne se fera que si nous, élus, prenons conscience et reconnaissons ces différents modes d'expressions et d'engagements pour que nous parvenions ainsi à amener ces jeunes à prendre leur place dans le débat démocratique. C'est ce que les élus socialistes défendent dans le projet de concertation des jeunes en cours.

## Les élus de l'opposition

### Rezé, protégeons nos villages et nos quartiers

Le Sud - Loire réclame depuis longtemps que l'on s'intéresse aux conditions de son développement économique et spatial.

L'amélioration du ratio « toit - emploi » reste une priorité puisque tous les jours 1/4 des actifs sont obligés de traverser la Loire dans des conditions de circulation qui ne cessent de se dégrader en terme de temps de déplacement, de nuisance et de pollution.

Dans cette logique les élus de l'opposition défendent l'aménagement du site de la Brosse.

Nous voulons souligner qu'aucun équipement public (patinoire, salle de sports...) n'est prévu sur ce site et aucune participation de Nantes Métropole n'y est annoncée.

La compensation promise en son temps est un bien maigre.

Aujourd'hui, quel sera le devenir du village de la Brosse?

Implanté au cœur de cette ZAC, il doit être préservé et protégé.

Au-delà des mots ou des promesses, les élus de l'opposition militent et soutiennent un « plan B » le concernant: son intégration au cœur d'une zone verte inconstructible.

Le sort de ce premier village est à rapprocher de celui de Trentemoult.

La mise en service de navettes fluviales va faire supporter aux habitants un flux important de véhicules alors que le stationnement y est déjà problématique.

Là aussi, plus que par de belles paroles, le village de Trentemoult mérite d'être préservé.

Ses habitants méritent d'être entendus.

Le pittoresque de ce village de pêcheurs nécessite un véritable projet de développement et de conservation, pris en

concertation réelle avec ses habitants et en cohérence avec ses particularités.

La perte d'identité qui menace aujourd'hui nos villages et nos quartiers n'est-elle pas, tout compte fait, le mal dont souffre Rezé tout entier?



## Les élus Verts

### Pollution, santé : précaution



Les substances chimiques, en grande partie responsables, sont partout présentes dans la vie quotidienne: emballages sulfurisés, parfums, bois agglomérés, pesticides, produits de nettoyage... et alimentation.

Or, la législation européenne actuelle est insuffisante pour protéger efficacement la santé et l'environnement: elle ne permet de contrôler que les substances commercialisées après 1981, laissant

disséminer les anciennes, souvent beaucoup plus dangereuses, dans la nature, et donc dans la chaîne alimentaire.

Le projet de législation européenne REACH (enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques) a pour objectif de protéger la santé humaine et l'environnement, tout en incitant l'industrie chimique à innover, pour remplacer les

substances toxiques par des produits moins nocifs. Cela permettrait d'éviter plus de 4 000 morts par an, et d'économiser plus de 50 milliards d'euros sur les dépenses de santé en Europe.

Les députés Verts européens soutiennent ce projet, qui obligera les industriels à prouver au préalable l'innocuité de tous les produits importés, exportés, et commercialisés.

En parallèle à ce projet, l'Appel de Paris, lancé en mai 2004 à l'UNESCO, signé par plus de 500 scientifiques internationaux, 400 ONG et plus de 70 000 citoyens, précise notamment que « La pollution chimique constitue une menace grave pour l'enfant et pour la survie de l'Homme » et exige l'application du principe de précaution.

Les élus Verts vous invitent à signer cet appel, sur le site Internet suivant: [www.sysol.levillage.org/artac](http://www.sysol.levillage.org/artac), ou à leur transmettre votre souhait de signature.

Pollution de l'air, des eaux, des sols: désormais, les scientifiques n'hésitent plus à faire le lien entre ces pollutions et la santé publique. Les cancers aux causes non identifiées touchent des individus de plus en plus jeunes; les maladies de peau professionnelles occasionnent en Europe 3 millions de jours d'arrêt de travail; les asthmes et allergies se développent à un rythme accru.

## Les élus communistes

### Construire ensemble une ville à taille humaine

L'élaboration du Plan local d'urbanisme de la ville entre dans une nouvelle phase avec la définition des grandes orientations d'aménagement dans un document prochainement soumis au conseil municipal: le projet d'aménagement et de développe-



ment durable (PADD). Les élus communistes défendent le principe d'une ville répondant aux attentes de sa population:

- développement de l'offre de logements et particulièrement du parc locatif social,
- maîtrise de la densification urbaine par le renouvellement de la ville sur elle-même, la requalification des espaces publics et le respect de l'environnement,
- extension de l'offre tram et bus et réflexion sur la diversité des besoins de déplacements individuels et collectifs,
- soutien aux activités économiques, industrielles et portuaires,

- opposition à tout franchissement urbain hypothéquant l'activité portuaire et choix d'un nouvel ouvrage sur la Loire entre St-Nazaire et Cheviré,
- déplacement de l'aéroport vers le site de Notre Dame des Landes,
- soutien aux politiques de valorisation du patrimoine architectural et naturel de la commune.

Les élus communistes estiment en effet que la ville n'est pas seulement un espace urbain ou l'on habite, c'est un territoire sur lequel les habitants vivent, se déplacent, entendent bénéficier de services publics de proximité, disposer d'accès aux loisirs, d'espaces de respiration (parcs, espaces naturels...) avec un urbanisme respectueux du cadre de vie. C'est sur la base de ces principes qu'ils soutiennent les grandes orientations de la Ville en souhaitant que les choix d'aménagement soient respectueux de celles-ci.

**BRICOLAGE - CONSTRUCTION**  
**DÉCORATION - JARDINAGE**

**LEROY MERLIN**  
*...et vos envies prennent Vie!*

Nous sommes heureux de vous accueillir du lundi au samedi de 9h à 20h

**Centre Commercial Atout Sud**  
**Route de Pornic - NANTES REZÉ**  
**Tél. 02 51 70 77 77 - Fax 02 40 84 12 41**

**Pompes Funèbres Atlantic**  
*Face Mairie*



Depuis maintenant plus de 9 ans, vous faites confiance aux Pompes Funèbres Atlantic de Rezé pour l'accompagnement et l'organisation de vos défunts.


*Nous vous rappelons que nous avons accès à la maison funéraire de Rezé, ou celle de votre choix, pour l'accueil de vos défunts et mettons à votre disposition un salon funéraire 24h/24 - 7j/7*

**PFA** **Pompes Funèbres Atlantic**  
**P. Guérin**

7 Place Jean-Baptiste Daviais (face Hôtel de Ville) - 44400 REZÉ  
Tél. 02 40 75 04 31 - N° Vert 0 800 92 50 55

2ème Magasin : PFC Guérin-Poisbeau  
Ouverture Chambre Funéraire 2° semestre 2005  
Route des Sables - ZA La Navale - 44220 COUVERON - Tél. 02 40 86 79 47

**Qualité de la vie, qualité de l'avenir**



**OPAC 44 Vivacités**

**Constructeur**  
**Aménageur**  
**Gestionnaire**

**Un patrimoine de 7 000 logements sociaux sur l'ensemble du Département de Loire-Atlantique réparti sur plus de 120 communes.**

Président : Xavier AMOSSE, Conseiller Général

**OPAC 44 VIVACITES**  
3, Bd Alexandre Millerand - BP 50432  
44204 NANTES Cedex 2  
**Tél. 02 40 12 71 00 - Fax : 02 40 35 48 31**



**Agence SBTP**

**TOUS TRAVAUX VRD**  
**ASSAINISSEMENT - VOIRIE**  
**TERRASSEMENTS - GÉNIE CIVIL**

**Route des Forges - BP 115**  
**44600 SAINT-NAZAIRE**  
**Tél. 02 40 70 22 56**  
**Fax 02 40 00 91 80**



**POLYHANDICAP**

# Une aide à domicile

*La maison d'accueil spécialisée de Sèvre propose désormais d'aider les personnes polyhandicapées à domicile.*

Une aide-soignante qui vient faire les soins de la vie quotidienne, un kiné ou une ergothérapeute qui viennent dispenser des conseils... et les familles peuvent souffler, apprendre de meilleurs gestes et surtout trouver une solution quand elles ne sont momentanément pas en mesure de s'occuper de leur proche. Le nouveau service dispensé par la Maison d'accueil spécialisée de Sèvre a beaucoup à offrir à celles et ceux qui s'occupent d'une personne polyhandicapée.

Jusqu'à présent, la structure accueillait sur le site de la Blordière, de façon temporaire ou permanente, les personnes polyhandicapées, dans la mesure de ses capacités. Dorénavant, elle complète son aide en intervenant à domicile. Cela concerne, par exemple, les familles d'aidants momentanément incapables d'assurer leur aide (bras cassé, hospitalisation...).

Ce nouveau service est appelé SAMSAH pour service d'accompagne-

ment médico-social pour personnes adultes handicapées.

Les demandes d'intervention peuvent être diverses. Mais pour l'ins-

tant la Maison d'accueil spécialisée ne peut répondre qu'à des situations d'urgence. Plus tard, elle espère intervenir auprès d'un plus grand nombre de familles et surtout développer son champ d'action.

## Accompagner la vie sociale

Le directeur, Richard Stolarski espère répondre au plus de demandes possible et surtout offrir des prestations variées (toilette, soins, mais aussi conseils ou encore sorties). Car « *maintenir les personnes à leur domicile n'est pas une fin en soi. Elles doivent continuer d'avoir une vie sociale.* » C'est pourquoi le directeur voudrait voir évoluer le service et pouvoir proposer aux personnes handicapées de sortir (spectacles, loisirs) et de rencontrer d'autres personnes ■

*Maison d'accueil spécialisée de Sèvre, 5 Bd Mendes France. Tel : 02 40 13 18 12.*

## Un soulagement physique et moral Pour les aidants

Marie-Claire a 48 ans. Ses parents en ont 78 et 80. Il y a quelques mois, la mère a été hospitalisée. La famille a fait appel à la maison d'accueil spécialisée de Sèvre. Depuis, une aide soignante de la maison d'accueil spécialisée vient chaque matin à leur domicile. Elle aide Marie-Claire au lever, pour sa toilette, pour s'habiller, prendre son petit-déjeuner et lui propose quelques activités. Ainsi la femme dessine, marche et fait quelques petits exercices physiques.

Ses parents apprécient. Pendant ce temps ils peuvent souffler ou vaquer à d'autres occupations et surtout s'absenter. « *On peut faire quelques courses ou aller prendre un café chez une voisine* » raconte la mère. Des moments rares pour les aidants. Les parents évoquent le soulagement physique mais aussi moral de pouvoir confier ainsi leur enfant en la sachant entre de bonnes mains. Ils apprécient aussi les progrès de leur fille. Davantage sollicitée par l'aide soignante que par eux (nettoyer la table, laver son bol...), elle a progressé en autonomie. « *Et puis il faut bien préparer l'avenir, nous ne sommes pas éternels.* » ■







*La citoyenneté à Rezé*

# Fête nationale

**Mercredi 13 juillet, Plaine du Chêne Gala**

Bal avec l'orchestre Capitole à 21 h

Feu d'artifice proposé par la société Féerie à 23 h

**02 40 84 43 84**

Organisé par la Ville de Rezé et l'AEPR

